



# RÈGLES BUDGÉTAIRES 2016-2017

PROGRAMME DE FINANCEMENT  
DES INFRASTRUCTURES

**FAITS SAILLANTS**

Ce document présente de manière sommaire les principales modifications apportées aux règles budgétaires du Programme de financement des infrastructures des centres de la petite enfance<sup>1</sup>.

### **Indexation de l'enveloppe achat-construction**

L'enveloppe achat-construction a été majorée de **0,97 %**.

---

1. Le texte des règles budgétaires du programme de financement des infrastructures fait foi.